



A l'attention des personnels administratifs,
titulaires et non titulaires
des établissements scolaires,
secrétariats et intendances

RÉUNION D'INFORMATION SYNDICALE

**Le lundi 13 octobre 2008
de 14h à 16h**

(heures regroupées de septembre et d'octobre)
**à l'Inspection académique
de LAON, salle Marie Moret**

Proposition d'ordre du jour :

- Conditions de la rentrée et suppressions de postes administratifs;
- Blocage des salaires et pouvoir d'achat;
- Question indemnitaire;
- Entretien professionnel et réductions d'ancienneté;
- Questions diverses

Autorisation d'absence de droit selon le décret 82-447 du 28 mai 1982 et de son article 5. Tous les personnels des intendances et des secrétariats de l'administration scolaire et universitaire, titulaires de catégories A, B ou C et non titulaires, syndiqués et non syndiqués sont invités à participer à cette réunion.

Ces heures d'informations syndicales sont un droit qu'on ne peut vous refuser. Il vous suffit de prévenir votre supérieur hiérarchique de votre intention d'y participer à l'aide de cette convocation. Les délais de route pour se rendre à la réunion font partie intégrante de la durée effective de l'autorisation d'absence et doivent donc être rajoutés à la durée de la réunion.

En cas de problème, n'hésitez pas à nous contacter au :
03-22-72-95-02 ou au 06-75-46-44-18.

SNASUB-FSU

**SYNDICAT NATIONAL DE L'ADMINISTRATION
SCOLAIRE UNIVERSITAIRE ET DES BIBLIOTHEQUES
FEDERATION SYNDICALE UNITAIRE**

